



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Conseil général
de l'environnement
et du développement durable**

Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 18 mars 2021

Projet et programme d'actions de l'Opération Grand Site
La Fontaine de Vaucluse (Vaucluse)

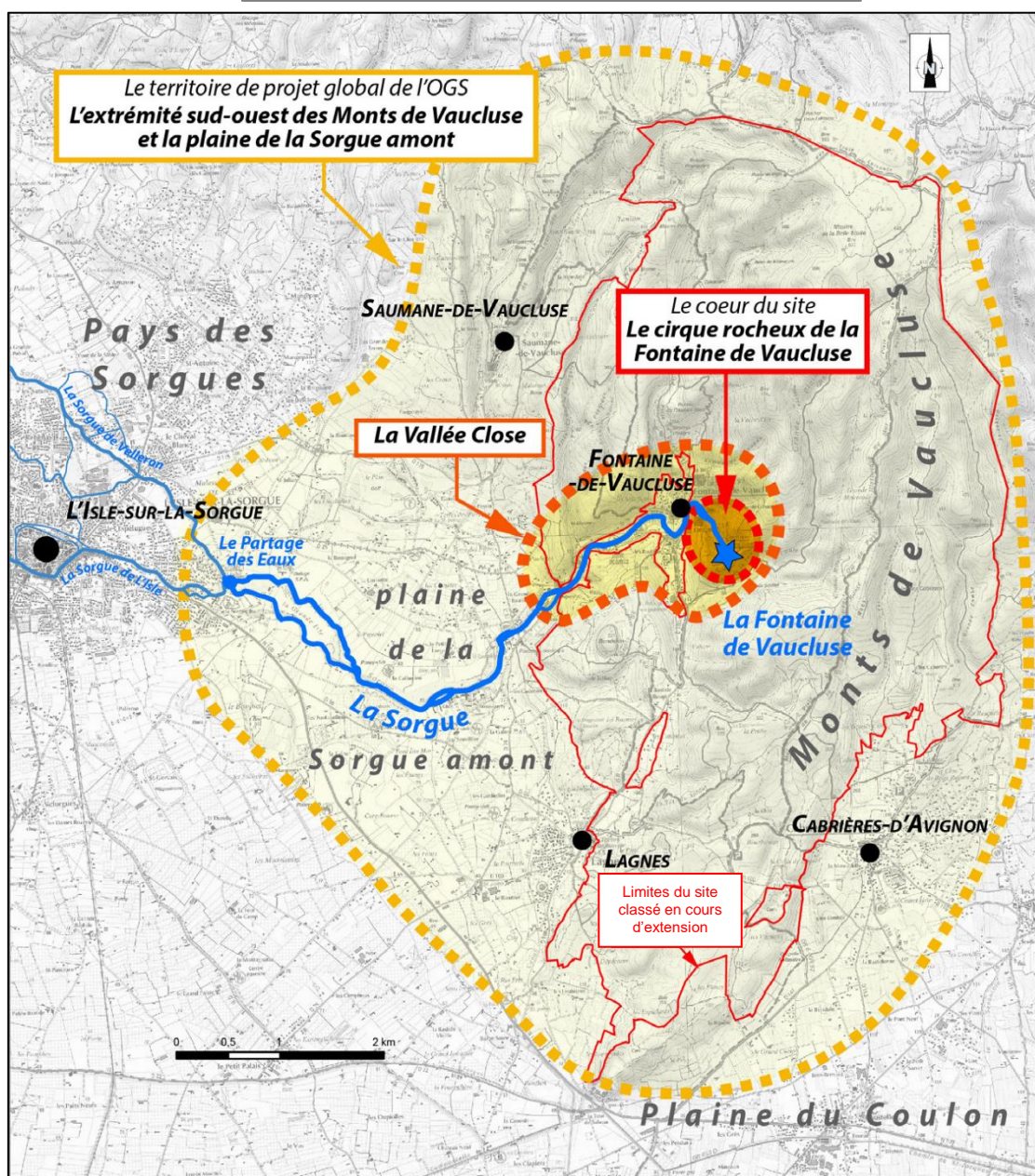
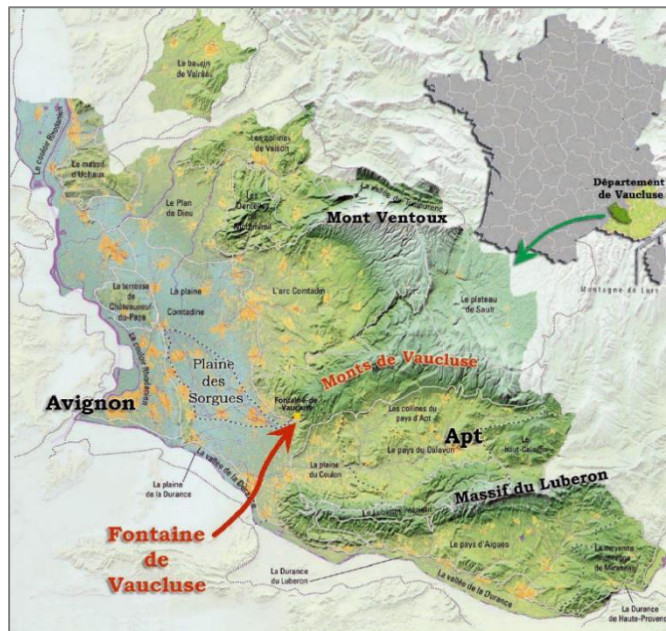
Rapport CGEDD n° 013651-01

établi par

Thierry Boisseaux

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Mars 2021



Localisation du projet (Source DREAL Dossier d'enquête publique pour le classement du site élargi) et aire de réflexion pour le périmètre de l'OGS (source CCSMV, dossier de présentation du projet)

Le projet d'Opération Grand Site (OGS) qui est soumis aujourd'hui à l'examen de votre commission puise son origine aux prémices mêmes de la politique des Grands Sites de France. C'est en effet au tout début des années 1980 qu'il est évoqué pour la première fois¹, autour de problématiques de fréquentation et de développement touristique d'un lieu, la "vallée close"² et sa "fontaine"³ dont la renommée et l'attractivité n'ont fait que croître au fil des... siècles.

Une telle "opération" ne verra cependant pas le jour, même si on l'évoquera beaucoup - avec des éclipses - pendant quarante ans. Difficultés de promouvoir un projet suffisamment ambitieux, recherche du label pour le label, complexité de la configuration des lieux, centrage trop exclusif sur la commune de Fontaine-de-Vaucluse, sont quelques-unes des raisons qui ont empêché son éclosion.

La décision en 1993 du ministère en charge de l'environnement, de conditionner le lancement d'une OGS à une « *redéfinition du site classé* » avec « *une très sensible extension* »⁴ de celui-ci, retardera peut-être les échéances. Mais c'est également cette exigence qui conduira plusieurs communes à sortir de visions trop centrées chacune sur leur territoire propre, et à unir leurs réflexions autour de la double nécessité d'une protection élargie et d'un développement raisonné de leur espace commun.

Votre commission a donné un avis favorable lors de sa dernière séance⁵ au projet de classement du site de « *La Fontaine de Vaucluse* » sur une surface de 2 707 ha. Ainsi élargi très au-delà de la "vallée close" et de sa "fontaine" (dont l'écrin immédiat de 55 ha est classé dès 1922), le site couvre la partie ouest des monts de Vaucluse. Il concerne la plupart des espaces naturels, principalement forestiers, des communes de Fontaine-de-Vaucluse, Cabrières-d'Avignon, Lagnes et Saumane-de-Vaucluse, et s'étage de moins de 100 mètres d'altitude à 673 mètres au Mourre de la Belle Etoile (voir carte ci-avant).

Le projet d'OGS intéresse naturellement un territoire plus vaste, on y reviendra.

En réalité depuis le début des années 2000⁶, les deux projets - extension du classement et projet d'OGS - ont été travaillés en parallèle. Situation atypique, qui explique votre double consultation à deux mois d'intervalle, mais non dénuée d'intérêt en terme d'engagement des acteurs et de cohérence d'approche.

Pour autant, la concomitance des deux volets d'un même ensemble au final, a pu conduire à une confusion⁷ entre la démarche de classement au titre de la loi de 1930 avec ses aspects régaliens et réglementaires de protection, et celle de définition d'un projet de territoire plus large devant émaner, dans l'idéal, de l'ensemble des acteurs si l'on ambitionne d'aller vers une labellisation « Grand Site de France » (GSF).

Par ailleurs, la relative lenteur du processus de classement et son côté assez technique ont sans doute eu tendance à ce que celui-ci prenne le pas sur une concertation suffisamment large autour du projet d'OGS, donc sur sa co-construction avec les acteurs et habitants, mais aussi sur un véritable portage par les élus.

Ces remarques, résultant de l'analyse des documents de présentation du projet et du programme d'action, et du ressenti de votre rapporteur lors de sa mission des 15 et 16 février derniers, ne doivent cependant pas faire oublier deux points essentiels :

- le projet/programme présenté ne vise pas l'obtention d'une labellisation « GSF ». Il constitue en revanche une première concrétisation, bienvenue après tant d'années et, indispensable pour progresser vers la labellisation. On ne peut donc avoir les mêmes exigences que celles attendues d'un Grand Site de France mature, ni d'un Grand Site candidat à sa labellisation ;
- il importe en revanche que les porteurs du projet aient bien identifié les enjeux prioritaires, la bonne échelle territoriale pour les aborder et la gouvernance à mettre en place pour parvenir à des progrès substantiels au terme de sa période de mise en œuvre.

Votre rapporteur s'est donc attaché à privilégier cette approche pour asseoir le regard qu'il porte sur ce projet.

1 - *Echanges épistolaires des 27 janvier et 5 février 1981 entre le ministère de l'environnement et du cadre de vie et le délégué régional à l'architecture et à l'environnement Provence Alpes Côte-d'Azur.*

2 - « *Vallis clausa* » qui a donné son nom au département de Vaucluse.

3 - *Une « exsurgence », émergence d'un réseau de fissures aquifères (Fournier 1871-1941).*

4 - *Lettre de 8 septembre 1993 du ministère de l'environnement au préfet du Vaucluse.*

5 - *Le 28 janvier 2021.*

6 - « *Etude préalable à l'extension du site classé et à la mise en place d'une OGS* » - Cabinet Urbanis - 2002.

7 - *Quel l'on perçoit jusque dans certaines remarques du commissaire enquêteur lors de l'EP pour l'extension du site classé.*

1. Des enjeux bien identifiés et un périmètre d'action adapté à leur résolution, en ligne avec les fondamentaux d'une Opération Grand Site

Le projet d'OGS a été initialement porté par la seule commune de Fontaine-de-Vaucluse et imaginé d'abord à son échelle (2002), puis progressivement et par étapes, au-delà⁸, avant que la communauté de communes pays des Sorgues monts de Vaucluse (CCSMV) ne décide de le porter (2018), sur un périmètre élargi. L'une puis l'autre se sont appuyées à partir de 2014 sur le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Vaucluse pour le relancer, l'étudier et le faire émerger, en lien d'abord avec la direction régionale de l'environnement (DIREN), puis avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)⁹.

De façon très pragmatique, ce qu'on ne saurait reprocher à ses rédacteurs/concepteurs, le dossier précise que le projet « *a pour objectifs d'identifier les dysfonctionnements du site et de construire une vision commune pour restaurer, préserver et valoriser le Grand Site* ».

Quatre lignes de force territoriales et leurs enjeux se dégagent.

Le cœur du territoire, depuis l'aqueduc de Galas jusqu'au fond de la "vallée close" en passant par le centre du village de Fontaine-de-Vaucluse, est une vallée étroite, encaissée et en cul-de-sac, dont l'intense fréquentation - 800 000 visiteurs par an - pose de longue date des problèmes cruciaux (développement pas toujours maîtrisé de commerces et d'activités le long de la Sorgue, enseignes disgracieuses et publicités, circulation envahissante jusqu'à la congestion, stationnements saturés, valorisation ou non de son patrimoine industriel, difficulté d'accès physique voire visuel aux berges, etc.). S'il concentre les difficultés de gestion de la fréquentation les plus aiguës, il ne résume cependant pas l'ensemble des problématiques du territoire.

Les espaces forestiers et agricoles qui constituent l'essentiel du nouveau site classé sont eux-aussi à la fois fragiles (risque d'incendie notamment) et également très fréquentés. Ils recèlent par ailleurs un patrimoine de constructions en pierres sèches (restanques¹⁰ et bories¹¹ notamment) encore très riche et souvent bien conservé. Le "mur de la peste" en constitue l'élément le plus emblématique, mais tous ces vestiges témoignent surtout de l'occupation humaine séculaire de ces lieux et de leur usage agricole. En outre, le "soubassement" karstique de cette partie du site classé la lie à la "fontaine", cette particularité géologique lui devant son alimentation en eau et son régime hydrique qui a fait, et en fait toujours, son attractivité et son mystère. Enfin, la richesse de la biodiversité de cette partie du site, y-compris celle inféodée à la pierre, mérite toute l'attention nécessaire.

Les centres bourgs des quatre communes qui accueillent le site classé en cours d'extension, sans être classés eux-mêmes, signent aussi, par leurs caractéristiques architecturales et parfois patrimoniales, le haut niveau de qualité esthétique du territoire objet du projet d'OGS. Ils sont également le siège de l'intérêt historique, mais aussi artistique de lieux d'inspiration forte de ce point de vue et constituent en outre de véritables portes d'entrée dans le site classé. Une agriculture encore active sur une partie de leurs piémonts façonne également le paysage des abords du site classé. Le maintien de cette agriculture conditionnera également la qualité paysagère de l'ensemble.

Enfin, la Sorgue amont et sa plaine environnante entre l'aqueduc de Galas et le point dit du "partage des eaux" sur la commune de l'Isle-sur-la Sorgue¹², ensemble paysager très différent de celui du cœur du site et de son écrin élargi, tissent un lien organique et fonctionnel très spécifique entre l'intérieur et l'extérieur du site classé. Celui de l'eau, des milieux qui y sont associés, des usages qui lui sont liés, qui ont évolué au cours du temps, et enfin des pratiques actuelles bien sûr qui génèrent des conflits parfois aigus. Mais également celui des flux humains, que cette zone dirige vers le cœur du site, d'autant qu'elle recèle la principale capacité d'hébergement du territoire du projet de Grand Site. Là aussi le caractère encore naturel et agricole des lieux façonne le paysage. La richesse des habitats aquatiques et rivulaires, moins anthropisés sur cette partie de la Sorgue que sur le dense chevelu des Sorgues en aval du "partage des eaux", mais fréquentés intensément, méritent également une attention soutenue.

8 - *Au fur et à mesure des évolutions sur l'ampleur de l'extension de classement du site. Voir rapport CGEDD n°009325-02 en vue du classement du site de la Fontaine de Vaucluse (janvier 2021).*

9 - *On ne reviendra pas ici sur les détails de ce processus bien décrit dans le dossier présenté par la CCPSMV.*

10 - *Retenues d'eau en pierres sèches et/ou soutiens de terrasses cultivées.*

11 - *Construction traditionnelle en pierres sèches, à voûte en tas de charge.*

12 - *En limite de la partie la plus urbanisée de l'Isle-sur-la-Sorgue.*



Accès à la «Fontaine » - Photo ThB, 15/02/2021



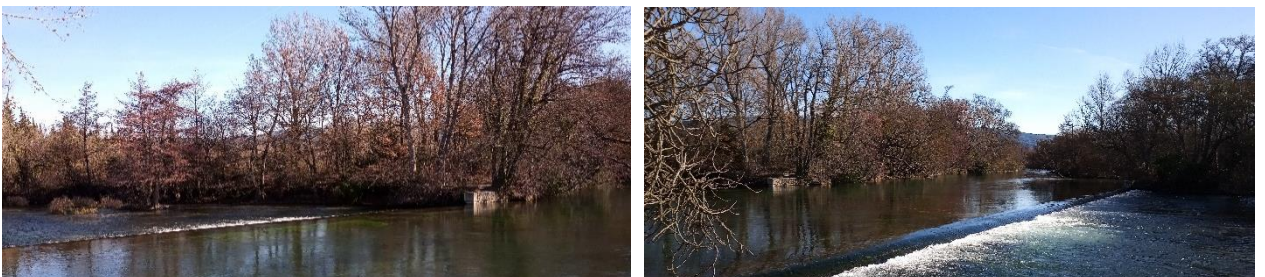
De l'aqueduc de Galas à la colonne Pétrarque - Photo ThB, 15/02/2021



Espaces forestiers, agricoles et vestiges de pierre sèche - Photos ThB, 07/12/2020



Communes de Saumane de Vaucluse avec son château de Sade, et de Lagnes - Photo ThB, 16/02/2021

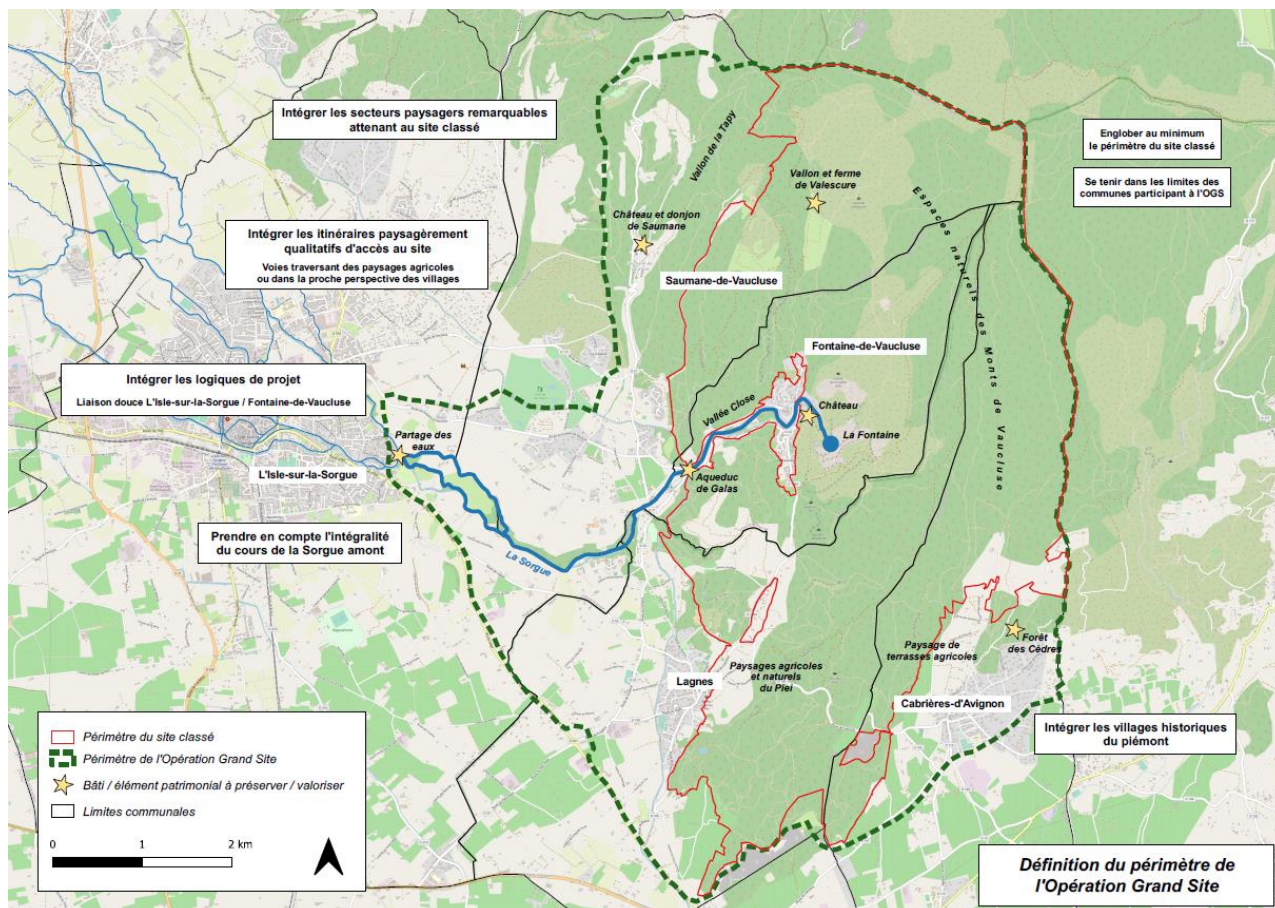


Le « partage des eaux » - Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue - Photo ThB, 15/02/2021

En retenant le périmètre proposé à ce stade pour l'OGS (voir carte ci-dessous), autour des lignes de force décrites ci-avant, ses porteurs n'ont pas cherché à embrasser trop largement au-delà du site classé lui-même.

Ils ont opté avant tout pour un "périmètre de projet", qu'ils vont jusqu'à baptiser « *périmètre de principe qui permet de situer globalement les actions* »¹³ notamment les plus urgentes à entreprendre pour remédier aux dysfonctionnements les plus criants qui nuisent à sa qualité paysagère, à la qualité de vie de ses habitants et à la qualité de l'expérience touristique des visiteurs.

Nous sommes bien là au fondement même d'une Opération Grand Site.



Périmètre proposé pour l'Opération Grand Site - Projet et programme d'actions (CCPSMV 2019)

Le dossier présenté ne fait d'ailleurs pas mention de la surface du périmètre retenu, ce qui traduit bien que la préoccupation majeure ici est, de façon pratique, celle de l'action avant d'être celle de l'enveloppe territoriale. Celle-ci couvre en fait environ 4 700 ha, dont 2 707ha sont en cours de classement.

Le périmètre méritera cependant d'être précisé, le cas échéant élargi, ultérieurement lorsque le projet d'OGS, effectivement mis en œuvre, se muera en un "projet de territoire"¹⁴ plus complet, ce qu'il n'est pas encore à ce stade.

13 - Opération Grand Site Fontaine-de-Vaucluse, I - Projet et programme d'action, Juin 2019 - p.53

14 - « ...un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable... » base incontournable pour une labellisation comme Grand Site de France, ainsi que le précise l'article L341-15-1 du code de l'environnement.

2. Un programme pragmatique dont certaines réalisations sont incontournables préalablement à une labellisation future, d'autres ébauchent une cohérence d'action sur le territoire retenu

Trois préoccupations fondamentales ont guidé l'élaboration du programme d'actions.

D'abord, la **restauration paysagère du "Saint des Saints"** en quelque sorte, c'est-à-dire l'accès au monument naturel de la "fontaine" depuis la colonne Pétrarque au centre du village de Fontaine-de-Vaucluse. Il s'agit de : (1) - requalifier et estomper la présence des installations commerciales en bordure du chemin de la "fontaine" ; (2) - requalifier le bâti en front de Sorgue en redonnant la primauté à la rivière et à l'histoire du site ; (3) - renaturer la partie haute du chemin de la "fontaine".

Ensuite, la mise en place d'aménagements et d'une organisation de la circulation permettant de **privilégier les modes de déplacement doux** (piétons, vélos, navettes), sur l'ensemble de la vallée close depuis l'aqueduc de Galas, mais également entre l'Isle-sur-la-Sorgue et l'aqueduc de Galas. Cela consiste à : (4) - réorganiser le stationnement et l'accessibilité dans la "vallée close" et à son entrée pour y réduire la circulation ; (5) - proposer des cheminements doux pour l'accès au site en lien avec la Sorgue, pour les déplacements quotidiens et les parcours de visite ; (6) - améliorer l'offre de randonnée et les points d'accueil du public au départ des itinéraires et aux abords des espaces naturels.

Enfin la **prise en considération des éléments patrimoniaux** de l'ensemble du territoire de projet. Il s'agit de : (7) - valoriser le patrimoine villageois de Fontaine-de-Vaucluse pour améliorer l'accueil des visiteurs, le cadre de vie des habitants et permettre un développement équilibré des activités ; (8) - valoriser et faire découvrir le patrimoine autour de la "vallée close" et jusqu'au partage des eaux.

Une préoccupation plus transversale complète le programme de l'OGS selon deux volets qui concernent l'ensemble du territoire : (9) - accompagner le développement d'un **tourisme durable** sur le territoire du Grand Site en projet (promotion, information et médiation, activités de pleine nature plus respectueuses de l'environnement, signalétique, transports en commun) ; (10) - accompagner les **politiques territoriales en lien avec la qualité des paysages** du Grand Site (biodiversité, forêt, agriculture, urbanisme).

Ces axes du projet font l'objet de fiches-action dont votre rapporteur tient à souligner la qualité. Chacune d'entre elles présente de manière détaillée le contexte qui justifie l'action programmée et ses objectifs spécifiques. Un descriptif de l'action, son coût estimé, les sources de financement ainsi que la maîtrise d'ouvrage et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre sont également précisés.

Un effort de priorisation a été effectué, chaque action étant affectée d'un niveau de priorité (de 1 à 3). Votre rapporteur souscrit globalement à cette priorisation. Il considère que la requalification paysagère du cœur du site et la mise en place de modes de déplacements doux sont "ultra prioritaires", et que les progrès réalisés sur ces deux fronts seront cruciaux pour juger de la réussite ou non de cette OGS.

Enfin, les critères d'évaluation de la mise en œuvre sont précisés action par action, évaluation qui constituera un élément majeur avant le passage à une phase ultérieure de la démarche Grand Site en cours. On trouvera en annexe un récapitulatif des actions programmées (7 pour le premier axe évoqué ci-dessus, 10 pour le deuxième, 13 pour le troisième et 11 pour le quatrième).

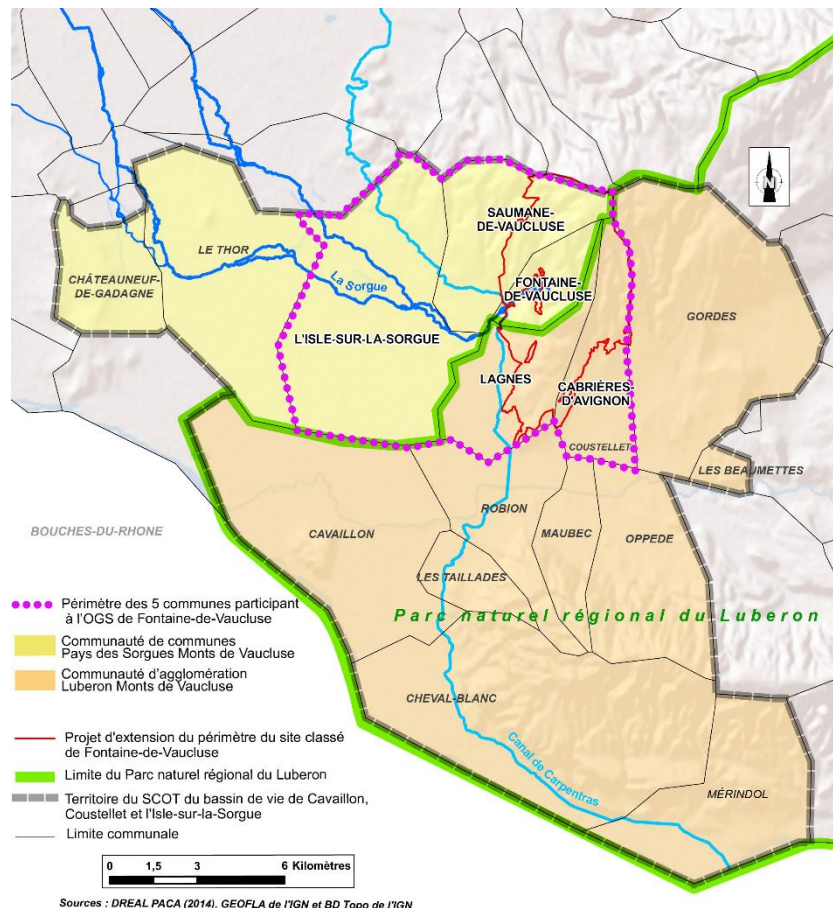
3. Une gouvernance à asseoir et une co-construction indispensable à développer pour bâtir un véritable projet de territoire aux ambitions précisées et aussi partagé que possible

Traditionnellement la co-construction du projet avec les acteurs du territoire, socio-professionnels et associatifs, mais aussi avec les habitants (permanents ou non) et bien sûr avec les élus, est une étape fondatrice d'une démarche Grand Site. Cela passe par des réunions publiques, des ateliers thématiques, voire des voyages d'étude pour mieux comprendre l'identité qui fonde un territoire, formuler l'esprit des lieux qui s'en dégage et faire émerger un projet auquel tout un chacun puisse participer ou dans lequel il puisse se reconnaître.

Cette dimension a été jusqu'ici, du point de vue de votre rapporteur, insuffisamment approfondie. Cela ne signifie pas qu'aucune concertation n'a été conduite, mais peut-être a-t-on parlé de ce projet depuis trop longtemps sans qu'il se concrétise. Les échanges avec les maires de toutes les communes concernées ont confirmé cet état de fait : la population est aujourd'hui particulièrement peu au fait du projet d'OGS.

Quelles qu'en soient les causes, le problème a été identifié, puisque la mise en place d'une commission de concertation avec les habitants et les acteurs locaux est une des actions de priorité 1 du programme. Du dynamisme de son fonctionnement, de ses initiatives et de ses réalisations dépendra largement l'avenir de la démarche Grand Site engagée. Il sera important qu'elle soit au cœur de la définition d'un projet de territoire plus complet, qui permettra de passer à l'étape ultérieure de la démarche Grand Site.

Trois des cinq communes concernées par le projet appartiennent à la communauté de communes pays des Sorgues, monts de Vaucluse (CCPSMV) et deux à la communauté d'agglomération Luberon monts de Vaucluse (CALMV) ainsi qu'au parc naturel régional du Luberon (voir carte ci-dessous). L'ensemble du périmètre de l'OGS est couvert par le même schéma de cohérence territoriale (SCOT).



Extrait du Projet et programme d'actions (CCPSMV 2019)

D'un point de vue institutionnel, le projet d'OGS est porté par la CCPSMV qui y consacre un budget annuel de fonctionnement de 50 000 € (auxquels s'ajoutent 3 400 € apportés par la CALMV). La CCPSMV met à disposition du projet une directrice et une chargée d'animation et de communication. Celles-ci peuvent s'appuyer sur différents services de la CCPSMV ainsi que sur le CAUE 84.

Sur le papier, la gouvernance est organisée classiquement autour d'un comité de pilotage co-présidé par le président de la CCPSMV et le préfet de Vaucluse (réunissant le conseil régional, le conseil départemental, les deux EPCI, les 5 communes et le syndicat mixte du bassin des Sorgues), d'un comité consultatif (réunissant les acteurs institutionnels et socio-économiques) et d'un comité technique (instance opérationnelle coordonnée par le service aménagement de la CCPSMV et comprenant un représentant de la CALMV, des deux offices de tourisme intercommunaux, de la DREAL et des structures maîtres d'ouvrage des actions de l'OGS).

Votre rapporteur retire de la lecture des documents auxquels il a eu accès et de sa visite sur place, l'impression d'un fonctionnement de ces instances qui reste à stabiliser (à l'exception du comité de pilotage) et d'un besoin de portage plus fort de la démarche par les élus. Leur impulsion et leur engagement à toutes les étapes seront deux facteurs clef de succès de celle-ci.

Une certaine prudence transparait par exemple de certains documents relatifs à la gouvernance de l'opération. Il est ainsi indiqué à plusieurs reprises dans la « *délibération de principe - organisme de gestion de l'OGS de Fontaine de Vaucluse* » de la CCPSMV du 5 avril 2018 que le portage de l'opération par la CCPSMV n'est que « *provisoire* » ou même « *transitoire* ».

De même, le texte de la convention de partenariat avec la communauté d'agglomération, comme le programme d'action lui-même soulignent, selon la même tonalité, le fait que chaque maître d'ouvrage porte et réunit le financement de "ses" propres actions. Si cela est courant dans les OGS, la formulation assez négative¹⁵ de ce choix donne l'image d'une juxtaposition d'actions plus que de composantes d'un projet d'ensemble.

La qualité du travail de diagnostic et d'élaboration de projet puis de formulation du programme d'action, par le CAUE en lien étroit avec la DREAL, puis plus récemment avec l'équipe technique de la CCPSMV, n'est pas en cause et votre rapporteur souhaite insister sur la qualité et la pertinence de celui-ci. Même si ce programme a bien sûr été formellement validé par les élus, il est important que ceux-ci le portent directement, lui donnant plus de légitimité aux yeux de tous.

4. Conclusion

Les fondamentaux qui justifient de lancement d'une Opération Grand Site (site classé, forte notoriété et forte fréquentation) sont indiscutablement réunis sur ce territoire. Après de longues années de tergiversation, la dynamique semble désormais sérieusement enclenchée (voir en annexe 3 la liste des actions déjà engagées), ce dont on ne peut que se féliciter.

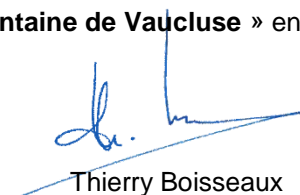
Les porteurs du projet/programme ont choisi de se concentrer dans un premier temps sur les points les plus critiques liés à la fréquentation touristique de Fontaine-de-Vaucluse. La tâche s'annonce toutefois difficile tant les problèmes posés sont anciens et récurrents. Le succès de l'opération reposera largement sur la solidité de la gouvernance mise en place où les élus doivent prendre toute leur place et assumer pleinement et ensemble le projet dans sa totalité.

Un effort particulier de concertation et co-construction du projet de territoire, dont les contours restent encore à préciser, mais qui sera indispensable pour soutenir la démarche de labellisation à venir, devra également être entrepris.

Je propose donc à votre commission :

- qu'elle donne un avis favorable au projet, sur le territoire proposé, et au programme d'actions ;
- qu'elle suggère à la CCPSMV de porter une attention particulière à la qualité de la gouvernance et à l'effectivité de la concertation ;
- qu'elle demande que les actions les plus emblématiques sur la qualité du cœur du site et sur la place de la voiture à l'approche du site et au cœur de celui-ci soient menées à bien sans tarder et avec détermination.

Enfin, il serait important de parler désormais de « l'OGS de **La Fontaine de Vaucluse** » en cohérence avec la dénomination retenue pour le site classé.



Thierry Boisseaux

¹⁵ - « *il n'y aura en aucun cas de quote-part systématique de participation des collectivités partenaires ni de la CCPSMV pour la réalisation des actions* » (délibération CCPSMV et convention CCPSMV/CALMV).

ANNEXE 1

Programme de l'inspection générale des 15 et 16 février 2021

Journée du lundi 15 février

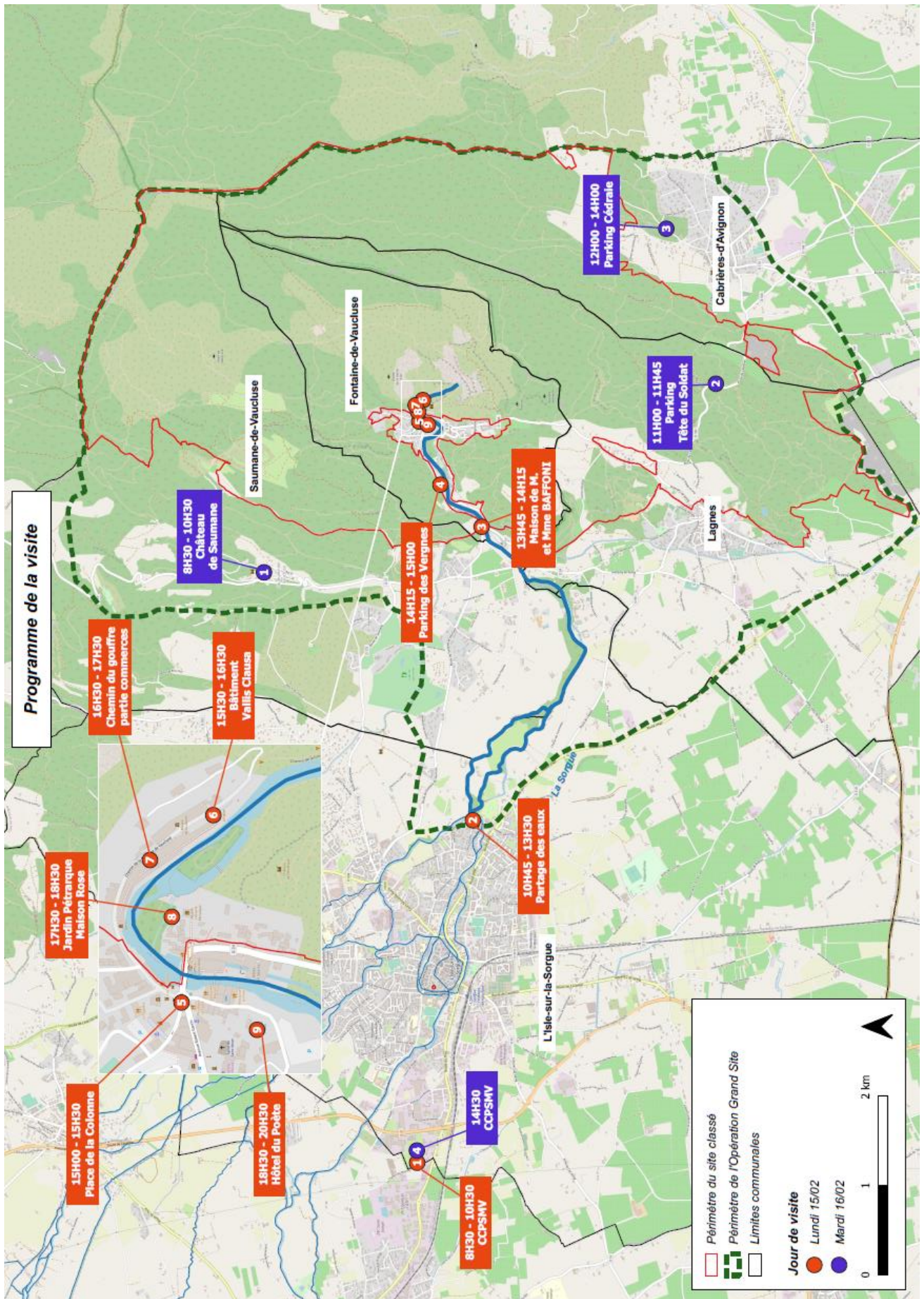
Heures	Objet	Lieu de rdv :	N° d'axe	Axe	N° action	Action	Partenaires /Intervenants	Fonction des partenaires
8h30 – 9h00	Accueil café CCPSMV - Temps d'échange							
9h00 – 10h30	Présentation en salle Echanges	Communauté de Communes Pays Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV)	Axe 5	Mettre en œuvre le projet Grand Site	5.1	Choix d'une structure de gestion Périmètre Gouvernance	Bertrand GALIME Renaud MUSELIER Christophe MOUNIER Pierre GONZALVEZ Patricia PHILIP Delphine CRESPI Laurence CHABAUD GEVA Claude SILVESTRE	Préfet de Vaucluse (à confirmer) Président Région Sud (ou représentant) Département de Vaucluse Président CCPSMV Maire Isle sur la Sorgue Maire de Fontaine de Vaucluse Maire de Cabrières d'Avignon Maire de Saumane de Vaucluse Maire de Lagnes
10h30 – 10h45	Trajet							
10h45 – 12h30	Découverte du patrimoine Périmètre : Porte d'entrée dans l'OGS Lutter contre les conflits d'usages Circulation/Liaisons douces	Partage des Eaux L'Isle sur la Sorgue	Axe 3 Axe 4	Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux Renforcer les outils et partenariat	3.2.b 4.2.c	Valoriser le site du partage des eaux Charte de la Sorgue Amont	Pierre GONZALVEZ Denis SERRE Laurent RHODET Christophe MARCELLINO Claude GALLIN-MARTEL François ARNAUD Service département	Président CCPSMV 1 ^{er} Adjoint L'Isle sur la Sorgue Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues Prés. Fédération de pêche en Vaucluse Dir. Fédération de pêche en Vaucluse Président Association Département de Vaucluse
12h30 – 13h30	Pique-nique- Partage des Eaux - Temps d'échange							
13h30 – 13h45	Trajet							
13h45 – 14h15	Problématique/circulation/stationnement Découverte du patrimoine	Maison M et Mme BAFFONI Fontaine de Vaucluse	Axe 2 Axe 3	Accéder et se déplacer/ modes doux Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux	2.1.b 3.2.a	Aménager une aire de stationnement saisonnier, à l'entrée de la Vallée Close Requalifier le site de galas, valoriser la présence de l'Aqueduc	Patricia PHILIP Thomas MATAS C. et E. BAFFONI Thomas KLEITZ	Maire de Fontaine de Vaucluse 1 ^{er} adjoint Fontaine de Vaucluse Habitants et acteurs du tourisme CAUE de Vaucluse
14h15 – 15h00	Circulation douce Bords de Sorgue	Parking des Vergnes Fontaine de Vaucluse	Axe 2	Accéder et se déplacer/ modes doux	2.2.b	Aménager des cheminements piétons en proximité de la Sorgue	Patricia PHILIP Thomas MATAS Alain GAILLARD Laurent RHODET	Maire de Fontaine de Vaucluse 1 ^{er} adjoint Fontaine de Vaucluse Adjoint Fontaine de Vaucluse Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
15h00 – 15h30	Problématique de la réduction de la circulation	Place de la colonne Fontaine de Vaucluse	Axe 2	Accéder et se déplacer/ modes doux	2.1.a	Piétonisation saisonnière du village de Fontaine de Vaucluse	Thomas MATAS Alain GAILLARD Laurent RHODET	1 ^{er} adjoint Fontaine de Vaucluse Adjoint Fontaine de Vaucluse Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
15h30 – 16h30	Présentation d'un projet architectural sur le chemin du gouffre	Bâtiment Vallis Clausia Fontaine de Vaucluse	Axe 1	Restaurer et valoriser les paysages du cœur de site	1.2.a	Définir un projet architectural et paysager pour mieux intégrer le bâtiment Vallis Clausia et ses abords dans le site	Patricia PHILIP Pierre SAUGERANT Laurent RHODET	Maire de Fontaine de Vaucluse Directeur Vallis Clausia S.A Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
16h30 – 17h30	Devanture, commerce, intégration paysagère	Chemin du gouffre partie commerces Fontaine de Vaucluse	Axe 1	Restaurer et valoriser les paysages du cœur de site	1.1.a	Mettre en place un règlement pour la qualité des devantures et des enseignes	Thomas MATAS Alain GAILLARD Laurent RHODET	1 ^{er} Adjoint Fontaine de Vaucluse Adjoint FdV Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues CAUE de Vaucluse
17h30 – 18h30	Renaturer la berge Pétrarque Esprit des lieux	Jardin Pétrarque Maison Rose Fontaine de Vaucluse	Axe 1	Restaurer et valoriser les paysages du cœur de site	1.3.c	Requalifier et mettre en valeur les espaces du jardin Pétrarque	Patricia PHILIP Carole TOUITAIN Laurent RHODET Eve DUPERRAY	Maire de Fontaine de Vaucluse Département de Vaucluse Dir. Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues Conservatrice Département de Vaucluse Directeur patrimoine Isle sur la Sorgue
18h30 – 20h30	Apéritif dinatoire FdV – temps d'échange (Hôtel du poète)		Axe 3	Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux	3.1.b	Réhabiliter le bâti du quartier Châteauneuf	François GUYONNET M. et Mme LAURIENT	Commerçants de Fontaine de Vaucluse

Mission inspection générale dans le cadre de l'Opération Grand Site Fontaine de Vaucluse les 15 et 16 février 2021
Service Aménagement de l'Espace - CCPSMV

Journée du mardi 16 février

Heures	Objet	Lieu de rdv :	N° d'axe	Axe	N° action	Action	Partenaires /Intervenants	Fonction des partenaires
8h30 – 9h00	Accueil café Annexe Château de Saumane - Temps d'échange.							
9h00 – 10h30	Découverte du patrimoine et des espaces naturels autour de la Vallée Clause	Château de Saumane Vaucluse	Axe 3	Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux	3.2.c 3.2.d 3.2.e	Sauvegarder et mettre en valeur le donjon de Saumane de Vaucluse Restauration et préserver le site de Valescure Mettre en valeur le patrimoine de la pierre sèche Actions de préservation paysages/milieux naturels Promouvoir le tourisme/lieu environnement	Laurence CHABAUD GEVA Gilbert TROUILLER François GUYONNET Céline LELIEVRE	Maire de Saumane de Vaucluse 1 ^{er} Adjoint Saumane de Vaucluse Directeur du Patrimoine Isle sur la Sorgue Association CPIE
10h30 – 11h00	Trajet		Axe 4	Renforcer les outils et partenariat	4.1.a 4.2.a		Florence MENETRIER	Conservatoire des Espaces Naturels
11h00 – 11h45	Pierre sèche Espaces naturels Offre de randonnée	Parking tête du soldat Lagnes	Axe 2	Accéder et se déplacer/ modes doux	2.3.a 2.3.b	Comforter l'offre de randonnée Aires de Stationnement/accès randonnées	Eric BRUXELLE Xavier FEUILLANT Frank DELAHAYE Cathy FERMANIAN	Adjoint Isle sur la Sorgue Directeur L'Isle sur la Sorgue Tourisme Directeur Luberon Cœur de Provence Directrice Vaucluse Provence Attractivité
12h00 – 12h45	Pierre sèche Espaces naturels Offre de randonnée	Parking Cédrale Cabrières d'Avignon	Axe 3 Axe 2 Axe 3	Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux Accéder et se déplacer/ modes doux Valoriser le patrimoine de la vallée close, jusqu'au partage de eaux	3.2.f 2.3.a 2.3.b 3.2.f	Mettre en valeur le mur de la Peste Comforter l'offre de randonnée Aires de Stationnement/accès randonnées Mettre en valeur le mur de la Peste	Claude SILVESTRE Marie-Hélène CHAFAI Eric BRUXELLE Thomas KLEITZ Danielle LARCENA Cathy FERMANIAN Delphine CRESP Eric BRUXELLE Cathy FERMANIAN Pierre LABAN Danielle LARCENA	Maire de Lagnes Elue Lagnes Adjoint L'Isle sur la Sorgue CAUE de Vaucluse Présidente Association Directrice Vaucluse Provence Attractivité Maire de Cabrières d'Avignon Adjoint L'Isle sur la Sorgue Directrice Vaucluse Provence Attractivité Adjoint Cabrières d'Avignon Présidente Association
12h45 – 14h00	Pique-nique – Cabrières d'Avignon– Temps d'échange (forêt des cèdres)							
14h30	Réunion de clôture - CCPSMV							
	Bertrand GAUME (à confirmer) – Préfet de Vaucluse Renaud MUSELIER ou son représentant - Président Région Sud Christian MOUNIER – Département de Vaucluse Pierre GONZALVEZ – maire de l'Isle sur la Sorgue Patricia PHILIP – maire de Fontaine de Vaucluse Delphine CRESP – maire de Cabrières d'Avignon Laurence CHABAUD GEVA – Maire de Saumane de Vaucluse Claude SILVESTRE – Maire de Lagnes							

Mission Inspection générale dans le cadre de l'Opération Grand Site Fontaine de Vaucluse les 15 et 16 février 2021
Service Aménagement de l'Espace - CCPSMV



ANNEXE 2

Récapitulatif des fiches action (extrait du dossier CCPSMV)

N°	Action		Priorité enjeux du site	Proposition de planning de réalisation					Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Maîtrise d'ouvrage pressentie	
	Intitulé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023				Remarques
Axe 0	Conforter le périmètre du site classé de Fontaine-de-Vaucluse											
0.1	Conforter le périmètre du site classé de Fontaine-de-Vaucluse	Document réglementaire	1	▲						0 €		DREAL PACA
Axe 1	Restaurer et valoriser les paysages du cœur du site (chemin de la Fontaine - cirque de la vallée Close)											
1.1	Requalifier et estomper la présence des installations commerciales en bordure du chemin de la Fontaine											
1.1.a	Mettre en place un règlement pour la qualité des devantures et des enseignes sur le chemin de la Fontaine et dans le village	Document réglementaire Requalification paysage bâti	1		▲	▲	▲			259 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse
1.1.b	Aménager une placette arborée et des petits locaux sur l'espace mitoyen à l'ancien quartier industriel pour créer une halte sur la montée au gouffre et héberger les commerces des locaux précoces du haut du chemin de la Fontaine	Aménagements Requalification bâtiment en cœur de site	1			▲				360 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse Privé
Sous total coûts des actions de l'orientation 1.1									619 000 €			
1.2	Requalifier le bâti en front de Sorgue, le long du chemin de la Fontaine, en redonnant la primauté à la rivière et à l'histoire du site											
1.2.a	Définir un projet architectural et paysager pour mieux intégrer le bâtiment Vallis Clausa et ses abords dans le site, voire en redéfinir les usages	Etudes de définition Requalification bâtiment en cœur de site Phase projet Restant à définir selon orientations retenues	1			▲	▲			45 000 €		Pour études de définition DREAL Pour phase projet - Privé - A définir si programme public / privé
1.2.b	Requalifier les bâtiments et terrasses du restaurant Philip pour améliorer leur aspect architectural et les accès et vues sur la Sorgue	Aménagements Requalification bâtiment en cœur de site	2			▲				17 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse
Sous total coûts des actions de l'orientation 1.2 (hors coût réalisation travaux sur Vallis Clausa)									156 000 €			

▲ : Démarrage de l'action (phase opérationnelle ou pré opérationnelle)

▲ : Suivi / poursuite de l'action

N°	Action		Priorité enjeux du site	Proposition de planning de réalisation					Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Maturité d'ouvrage présentée	
	Intitulé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023				Remarques
1.3	Renaturer la partie haute du chemin de la Fontaine et la berge Pétrarque, en lien avec l'esprit des lieux											
1.3.a	Redonner un aspect plus naturel à la séquence haute du chemin de la Fontaine au-delà de l'ancien quartier industriel	Aménagements Requalification espace public / espace naturel	3		▲	▲			185 000 €		CD 84 Commune de Fontaine-de-Vaucluse	
1.3.b	Restaurer les abords du gouffre		2	▲	▲	▲			350 000 €		CoMO Commune de Fontaine-de-Vaucluse pour étude sécurisation	
1.3.c	Requalifier et mettre en valeur les espaces du jardin Pétrarque	Aménagements Requalification espace public / espace naturel	2	▲	▲	▲			256 000 €		CD 84	
			Sous total coûts des actions de l'orientation 1.3							791 000 €		
			Coûts total HT des actions de l'axe 1							1 566 000 €		
Axe 2	Accéder et se déplacer dans le site en privilégiant les modes doux											
2.1	Réorganiser le stationnement et l'accessibilité dans la vallée Close et à son entrée pour y réduire la circulation											
2.1.a	Réorganiser / requalifier les aires de stationnement de la Vallée Close pour permettre notamment une piétonnisation saisonnière du village		1									
	Réaménagement parking Ferrailles avec aire de retournement, bande piétonne le long de la Sorgue, accès parcelle hôtel des Sources, sanitaires...	Aménagements Requalification infrastructures pour développement modes doux	1	▲	▲	▲			309 000 €		fer essais de centre village de Fontaine-de-Vaucluse saisonnièrement piétonnier en été 2019	
	Réaménagement parking Grand Terre avec aire de retournement, espaces piétonniers, accès piétonnier vers Sorgue ...		1	▲	▲	▲			214 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse	
	Réaménagement parking Yvonne Garcin et chemin du Prieuré, regroupement entrée sortie derrière poste + rampe liaison entre les 2 parkings pour piétonnisation place Colonne et chemin Prieuré		1	▲	▲	▲			162 000 €			
			Sous total réorganisation aires de stationnement dans le village							685 000 €		
2.1.b	Aménager une aire de stationnement saisonnier à Galas, à l'entrée de la Vallée Close	Aménagements Création infrastructures pour développement modes doux	1	▲	▲	▲			192 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse	
2.1.c	Sécuriser les déplacements piétons et cyclistes à l'entrée de la Vallée Close, aux abords de l'aire de stationnement saisonnier de Galas	Aménagements Création infrastructures pour développement modes doux	1	▲	▲	▲			240 000 €		CCPSM / CD 84 ou Commune de Fontaine-de-Vaucluse	
2.1.d	Organiser les accès à Fontaine-de-Vaucluse en transport en commun depuis l'aire de stationnement de Galas (système de navettes)	Fonctionnement développement mode doux	1	▲	▲	▲			75 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse	
			Sous total coûts des actions de l'orientation 2.1							1 117 000 €		75 000 €

N°	Action		Priorité enjeux du site	Proposition de planning de réalisation						Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Maîtrise d'ouvrage pressentie
	Intitulé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023	Remarques			
2.2	Proposer des cheminements doux pour l'accès au site et en lien avec la Sorgue, pour les parcours de visite et les déplacements quotidiens											
2.2.a	Aménager un itinéraire cyclable direct et sécurisé entre l'île-sur-la-Sorgue et Fontaine-de-Vaucluse	Aménagements Création infrastructures mode doux	1						2020 / 2021 : - Réflexion sur les options de tracés - Définition d'un cahier des charges - Négociations foncières si besoins - Dossier de financement 2021/2023 - Version d'essai si possibilités sur certaines sections - Etudes de projet et démarrage réalisation (travaux en 2 ou 3 tranches)	3 000 000 €	.	. CD 84, en fonction schéma directeur vélo départemental
2.2.b	Aménager des cheminements piétonniers en proximité de la Sorgue dans la Vallée Close, en liaison entre l'entrée de la vallée, les aires de stationnement et le village de Fontaine-de-Vaucluse		1						2020 : - Validation options tracés - Négociations foncières - Définition d'un cahier des charges - Dossier de financements	842 000 €	.	Commune de Fontaine-de-Vaucluse et CD 84 selon sections de cheminement concernées
	Liaison piétonne en berges de Sorgue entre parking des Vergnes et centre village, compris 2 passerelles de traversée de la Sorgue	Aménagements Création infrastructures mode doux	1						2021/2023 : - Etudes de projet et démarrage réalisation (travaux en 2 ou 3 tranches)	348 000 €	.	
	Liaison piétonne entre parking Grande-Terre et berges de la Sorgue		2						Aménagement à coordonner avec celui de la fiche action 2.2.a Aménager un itinéraire cyclable ...	111 000 €	.	
	Liaison piétonne vers l'aval de la vallée (aval parking des Vergnes vers Galas)		1							0 €	.	
Sous total cheminements piétonniers en berges de la Sorgue										1 301 000 €		
2.2.c	Relier le Grand Site en projet au réseau régional et transnational des itinéraires vélo PACA par une piste cyclo-piétonne	Aménagements Création infrastructures mode doux	2						2020 : - Définition d'une convention d'usages entre société du Canal et CD 84 - Concertation/Choix options d'itinéraires / Dossier de financements 2021 / 2023 : - Etudes de projet et réalisation	801 000 €	.	CD 84
2.2.d	Mettre en place une passerelle entre le chemin de la Fontaine et le jardin Pétrarque	Aménagements Création infrastructures mode doux	2							303 000 €	.	CD 84 Privé
Sous total coûts des actions de l'orientation 2.2										5 405 000 €		

2.3 Améliorer l'offre de randonnée et les points d'accueil du public au départ des itinéraires et aux abords des espaces naturels												
2.3.a Conforter l'offre de randonnée sur des points particuliers												
	Réfection / création sentiers dont thématiques colline Piei, Tête du Soldat et Bourbourin - Lagnes									155 000 €		Communes de Lagnes
	Réfection sentier botanique - Cabrières d'Avignon											Communes de Cabrières-d'Avignon
	Amélioration sentier pierre sèche Valon de la Tapy et divers itinéraires en bouclage dans la Vallée Clouse									20 000 €		Communes de Saumane-de-Vaucluse et Fontaine-de-Vaucluse
2.3.b Aménager / requalifier les aires de stationnement et les points d'accès aux sentiers de randonnées et aux espaces naturels												
	Requalification aire d'accès et de stationnement des sentiers de randonnée de Lagnes									100 000 €		Communes de Lagnes
	Requalification aire d'accès et de stationnement de la Forêt des Cèdres									160 000 €		Communes de Cabrières-d'Avignon
	Aménagement léger aire de stationnement ouest vieux village (départ randonnée vers Mur de la Peste)- Cabrières-d'Avignon									45 000 €		Communes de Cabrières-d'Avignon
	Préserver et mettre en valeur les deux points d'accueil du public en berges de Sorgue de la commune de Saumane-de-Vaucluse									25 000 €		Commune de Saumane-de-Vaucluse
										Sous total coûts des actions de l'orientation 2.3	275 000 €	
										Coût total HT des actions de l'axe 2		6 797 000 €

N°	Action		Priorité enjeux du site	Proposition de planning de réalisation						Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Maîtrise d'ouvrage presentie		
	Intitulé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023	Remarques					
Axe 3 Valoriser le patrimoine villageois de Fontaine-de-Vaucluse et autour de la vallée Close, jusqu'au Partage des Eaux														
3.1 Valoriser le patrimoine villageois de Fontaine de Vaucluse pour améliorer l'accueil des visiteurs et le cadre de vie des habitants														
3.1.a	Requalifier les espaces publics structuants du cœur du village		2											
	Retraitement ambiance semi piétonnier de la place de la Colonne					▲				375 000 €				
	Retraitement ambiance semi piétonnier de la voie traversante du village													
	Retraitement ambiance semi piétonnier route de Cavailon (entre pont et parking Ferrailles)									250 000 €				
	Retraitement ambiance semi piétonnier rue Robert Garçon (entre parking Grande Terre et place de la Colonne)								▲	160 000 €				
	Retraitement surface pont sur la Sorgue (suppression trottoir + nouveau revêtement de sol type pavage)									50 000 €				
	Requalification des autres espaces publics du village, en parvis de l'église et sur les nouveaux itinéraires piétons à valoriser en partie sud du bourg									460 000 €				
	Sous total retraitement voie traversante du village										170 000 €			
3.1.b	Réhabiliter le bâti du quartier Château Vieux		3											
	Etudes Restauration / valorisation patrimoine historique													
	Equipements Accueil du public													
3.1.c	Définir une ligne de mobilier urbain spécifique pour le village		2											
	Eléments de réflexion déjà engagés										40 000 €			
Sous total coûts des actions de l'orientation 3.1										1 060 000 €				

N°	Action		Priorité en jeu du site	Proposition de planning de réalisation						Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Mairie d'origine présente
	Intitulé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023	Remarque			
3.2 Valoriser et faire découvrir le patrimoine autour de la vallée Close et jusqu'au Partage des Eaux												
3.2.a	Valoriser/sécuriser le sentier et le site des ruines du château des Evêques de Cavailhon	Travaux Restauration / valorisation patrimoniale historique	2						Etude archéologique et fête franco travaux ouverte au château réalisées en 2018 2020 : Réalisation étude préalable architecturale 2020/2021 : lancement de fouilles et étude projet	Déjà financé 50 000 € 250 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse
Sous total site des ruines du château des Evêques de Cavailhon												
3.2.b	Requalifier le site de l'île de Galas, valoriser la présence de l'aqueduc	Etudes Requalification espace public / espace naturel opportunités création bâtiment accueil du public	1	▲	▲	▲	▲	▲	Première prise en compte en 2016/2017 2020/2022 : études de définition et de programmation Projet à définir en lien avec projet maison de site	40 000 €		Commune de Fontaine-de-Vaucluse
3.2.c	Valoriser le site du Partage des Eaux	Aménagements Requalification espace public / espace naturel	2	▲	▲	▲	▲	▲		272 000 €		Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue
3.2.d	Sauvegarder et mettre en valeur le donjon de Saumane	Travaux Restauration / valorisation patrimoniale historique	2	▲	▲	▲	▲	▲	Etude préalable architecturale et fouilles à réaliser en fin 2019/2020	120 000 €		Commune de Saumane-de-Vaucluse
3.2.e	Restaurer et préserver le site de Valescure	Travaux Restauration / valorisation patrimoniale historique	3	▲	▲	▲	▲	▲		170 000 €		Commune de Saumane-de-Vaucluse
3.2.f	Mettre en valeur le patrimoine de la pierre sèche	Travaux Restauration / valorisation patrimoniale historique	1	▲	▲	▲	▲	▲	Sur base 30 000 € travaux / organisation de chantiers par an, sur 3 ans (sur base de 1/4 du montant d'après, réparti sur les 4 communes concernées)	150 000 €		Communes concernées ou CCFSMV et CALMV
3.2.g	Mettre en valeur le Mur de la Peste	Travaux Restauration / valorisation patrimoniale historique	2	▲	▲	▲	▲	▲	Sur base 12 500 € de travaux / organisation de chantiers par an, sur 4 ans + projet sentier interactif (sur base de 1/2 du montant d'après, réparti sur les 2 communes concernées)	65 000 €		Communes concernées ou CCFSMV et CALMV
3.2.h	Etudier l'opportunité d'ouvrir au public et de mettre en valeur le parc "Crozet" du château de Saumane	Etudes Restauration / valorisation patrimoniale historique	3	▲	▲	▲	▲	▲	Coût uniquement études préliminaires	10 000 €		Commune de Saumane-de-Vaucluse
3.2.i	Réaliser une étude archéologique du site de l'oppidum de Bondelon et étudier les opportunités de sa mise en valeur et de son ouverture au public	Etudes Restauration / valorisation patrimoniale historique	3				▲		Coût uniquement études préliminaires / archéologiques	20 000 €		DREAL ou DRAC Commune de Fontaine-de-Vaucluse
3.2.j	Etudier l'opportunité de mettre en valeur et d'ouvrir au public et de mettre en valeur le jardin d'art brut "Le Paradis"	Etudes Restauration / valorisation patrimoniale historique	3	▲	▲	▲	▲	▲	Coût uniquement études préliminaires	10 000 €		DREAL ou DRAC Privé
Sous total coûts des actions de l'orientation 3.2										1 157 000 €		
Coût total HT des actions de l'axe 3										2 217 000 €		

N°	Action	Nature	Priorité enjeu du site	Proposition de planning de réalisation						Coût estimé investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Matière d'ouvrage essentielle
				2019	2020	2021	2022	2023	Remarque			
Axe 4 Renforcer les outils et les partenariats pour une gestion durable du Grand Site en projet												
4.1 Accompagner le développement d'un tourisme durable sur le territoire du Grand Site en projet												
4.1.a	Promouvoir le tourisme en lien avec l'environnement, les paysages, le patrimoine culturel, les modes doux et les productions locales	Partenariat à activer par l'organisme de gestion de l'OGGS	2	▲	▲	▲	▲	▲	15 000 €	.	EPIC tourisme CCPSMV / CALMV	
4.1.b	Définir un ou des lieux d'information et de médiation culturelle pour le projet Grand Site / créer une maison de site	Etude de définition bâtiment accueil/public	1	▲					30 000 €	.	DREAL	
4.1.c	Harmoniser / mettre en place une charte des activités de pleine nature à l'échelle du territoire du Grand Site en projet	Accompagnement bâtiment accueil/public					▲		A définir (regroupement avec maison du tourisme de Fontaine-de-Vaucluse ... ?)	.	A définir, selon nature / lieu resourc... - Commune de Fontaine-de-Vaucluse - CCPSMV	
4.1.d	Mettre en place un projet signalétique à l'échelle du projet Grand Site	Charte Préservation milieux naturels	2	▲	▲	▲	▲	0 €	A mettre en place sur la base du PDESI (en cours de définition par le Département)	.	Organisme de gestion du Grand Site Commune de Fontaine-de-Vaucluse Commune de l'Île-sur-la-Sorgue	
4.1.e	Accompagner les possibilités d'accès au territoire du Grand Site en transport en commun	Équipement accueil du public	2	▲	▲	▲	▲	80 000 €		.	CCPSMV	
		Etude à activer par l'organisme de gestion de l'OGGS	1	▲	▲	▲	▲	0 €		A définir par la Région / Département	Organisme de gestion du Grand Site	
Sous total coûts des actions de l'orientation 4.1 (avec provision de 1 000 000 € pour l'aménagement d'une Maison de site)									125 000 €			
4.2 Accompagner les politiques territoriales en lien avec la qualité des paysages, de l'environnement et de la biodiversité												
4.2.a	Promouvoir les actions de préservation des paysages et des milieux naturels	Partenariat à activer par l'organisme de gestion de l'OGGS	2	▲	▲	▲	▲	0 €		.	Organisme de gestion du Grand Site	
4.2.b	Mettre en place un document guide pour la gestion forestière	Etude Restauration / valorisation milieux naturels	3	▲	▲	▲	▲	20 000 €		.	Organisme de gestion du Grand Site	
4.2.c	Promouvoir les actions de valorisation des paysages agricoles	Partenariat à activer par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGGS	2	▲	▲	▲	▲	0 €		.	Organisme de gestion du Grand Site	
4.2.d	Accompagner la planification de l'urbanisme dans les objectifs de protection renforcée des paysages	Etude à activer par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGGS	1	▲	▲	▲	▲	0 €		.	Organisme de gestion du Grand Site	
4.2.e	Renforcer le suivi de la qualité architecturale	Partenariat à activer par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGGS	1	▲	▲	▲	▲	0 €		.	Organisme de gestion du Grand Site	
4.2.f	Accompagner la gestion de la réglementation de la publicité, des pré-enjeux et de la qualité paysagère sur les parcours d'accès et abords du Grand Site	Etude à activer par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGGS	1	▲	▲	▲	▲	0 €	Gestion des préenseignes déjà réalisée sur la commune de Fontaine-de-Vaucluse	.	Organisme de gestion du Grand Site et communes concernées CD 84	
Sous total coûts des actions de l'orientation 4.2									20 000 €			
Coût total HT des actions de l'axe 4									145 000 €			

N°	Action		Priorité enjeux du site	Proposition de planning de réalisation					Coût estimé Investissement HT	Coût de fonctionnement annuel	Maîtrise d'ouvrage
	Inclusé	Nature		2019	2020	2021	2022	2023			
Axe 5	Mettre en œuvre le projet Grand Site										
5.1	Choisir une structure pour porter le projet Grand Site		1	▲	▲	▲	▲	▲		CCPSMV	
		<u>Fonctionnement de l'organisme de gestion de l'OGS</u>							40 000 €		
									10 000 €		
									15 000 €		
									35 000 €		
									50 000 €		
		Sous total portage de l'OGS par la CCPSMV (hors organisation actuelle CCPSMV)									
5.2	Mettre en place une commission de concertation avec les habitants / les acteurs locaux	<u>Dispositif de gestion du projet mis en place en interne par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGS</u>	1	▲	▲	▲	▲	▲	0 €	Organisme de gestion du Grand Site	
5.3	Mettre en œuvre la communication du projet Grand Site	<u>Outils de communication mis en place en interne par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGS</u>	1	▲	▲	▲	▲	▲	1 000 €	Organisme de gestion du Grand Site ou EPIC CCPSMV et CALMV	
									10 000 €		
5.4	Mettre en place une stratégie et des outils d'acquisition foncière au service des projets du Grand Site	<u>Dispositif de gestion du projet mis en place en interne par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGS</u>	1	▲	▲	▲	▲	▲	0 €	Organisme de gestion de l'OGS	
5.5	Mettre en place des outils d'évaluation du projet Grand Site dans la perspective du label Grand Site de France	<u>Dispositif de gestion du projet mis en place en interne par la CCPSMV organisme de gestion de l'OGS</u>	2	▲	▲	▲	▲	▲	0 €	Organisme de gestion de l'OGS	
Coût total HT des actions de l'axe 5									10 000 €	101 000 €	

ANNEXE 3

Etat d'avancement de la mise en œuvre des actions programmées

Axes	N°	Actions	Niveau de réalisation	Observations
0	0.1	Conforter le périmètre du "site classé" de La Fontaine de Vaucluse	Action réalisée	Avis favorable CSSPP Janvier 2021
1	1.1.a	Mettre en place un règlement pour la qualité des devantures et des enseignes sur le chemin de la Fontaine et dans le village	Action engagée stade étude	Étude CAUE 2013-2014
	1.1.b	Aménager une placette arborée et des petits locaux sur l'espace mitoyen à l'ancien quartier industriel pour créer une halte sur la montée au gouffre.	Action engagée stade étude	Travail DREAL/CAUE 2020 – subvention accordée pour étude faisabilité - MO : commune Fontaine de Vaucluse
	1.2.a	Définir un projet architectural et paysager pour mieux intégrer le bâtiment Vallis Clausa et ses abords dans le site.	Action engagée stade étude	Projets d'étude réalisés en collaboration avec une école d'architecture 2015-2016 puis 2017-2018
	1.3.c	Requalifier et mettre en valeur les espaces du jardin Pétrarque	Action engagée stade opérationnel	Analyse des offres pour choix du BET MO : Conseil Départemental
2	2.1.a	Réorganiser/requalifier les aires de stationnement de la Vallée Close pour permettre notamment une piétonisation saisonnière du village	Action engagée stade opérationnel	BET choisi étude opérationnelle en cours - MO : commune Fontaine de Vaucluse
	2.3.a	Conforter l'offre de randonnée sur des points particuliers	Action partiellement réalisée	Réalisé sur Cabrières d'Avignon (sentier botanique)
3	3.1.d	Valoriser/sécuriser le sentier et les ruines du château des Evêques de cavailon	Action partiellement réalisée	Première partie du chemin jusqu'à la maison rose réalisé ; MO : commune Fontaine de Vaucluse - La deuxième partie sera sécurisée suite à une étude archéologique en cours.
3	3.2.c	Sauvegarder et mettre en valeur le donjon de Saumane de Vaucluse	Action partiellement réalisée	Sauvegarde réalisée par acquisition communale-travail mise en valeur en cours de réflexion - MO : commune Saumane
	3.2.e	Mettre en valeur le patrimoine de la pierre sèche	Action partiellement réalisée	Entrée de village Saumane de Vaucluse réalisée
4	4.1.a	Promouvoir les actions de préservation des paysages et milieux naturels et de la biodiversité	Action partiellement réalisée	Label « espace préservé » créé par la CCPSMV Travail avec SMBS sur Natura 2000 Travail avec le CEN et Saumane de Vaucluse sur un atlas de la biodiversité
	4.1.d	Accompagner la planification de l'urbanisme dans des objectifs de protection renforcée des paysages	Action engagée stade étude	Travail en cours (stagiaire) MO : CCPSMV
	4.1.f	Accompagner la gestion de la réglementation de la publicité, des pré-enseignes et de la qualité paysagère sur les parcours d'accès et abords du Grand Site	Action engagée stade étude	Travail avec DREAL DDT et CAUE – Contrôles et démontages amiables en 2016
5	5.1	Choisir une structure pour porter le projet Grand Site	Action réalisée	Délibération n° 18-59 du 5 avril 2018
	5.3	Mettre en œuvre la communication du projet Grand Site	Action partiellement réalisée	Site internet - charte graphique - carte territoire - Participation aux Journées Européennes du Patrimoine et à la Fête nature
	5.4	Mettre en place une stratégie et des outils d'acquisition foncière au service des projets du Grand Site	Action partiellement réalisée	Acquisition de la maison Rose